



SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE II

Laboratoire de recherche SIRICE

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Histoire Moderne et Contemporaine

Présentée et soutenue par :

Mickaël STUDNICKI

Le 11 décembre 2020

**Droites nationales, genre et homosexualités en
France.**

Des années 1870 aux années 2010

Sous la direction de :

M. Olivier DARD – Professeur, Sorbonne Université

Membres du jury :

Sylvie CHAPERON – Professeure, Université de Toulouse Jean Jaurès

M. Gilles RICHARD – Professeur, Université de Rennes 2

Mme Florence TAMAGNE – Maîtresse de conférences, Université de Lille

M. Fabrice VIRGILI – Directeur de recherche au CNRS, UMR SIRICE

Position de thèse

Les droites nationales ont forgé leur socle idéologique sur les homosexualités entre les débuts de la Troisième République et la veille du premier conflit mondial. Cette vision, qui a durant les décennies suivantes servi de grille de lecture et continue de jouer un rôle important au sein du courant nationaliste, s'est construite par touches successives dans le dernier tiers du XIX^e siècle à la suite d'une série d'affaires de mœurs (Germiny, Voyer, Wilde, Eulenburg) ayant défrayé la chronique judiciaire. Ces faits-divers au parfum de scandale ont permis aux journaux nationalistes de construire progressivement leurs discours autour d'une double conception de l'homosexualité. Médicale d'abord, puisqu'en s'appuyant sur les discours de l'époque, les droites nationales définissent l'homosexualité comme une pathologie et perçoivent les homosexuels comme des individus victimes d'une inversion de genre : efféminement pour les hommes et masculinisation pour les femmes. Criminelle ensuite car, bien que les rapports entre personnes du même sexe n'étaient pas pénalement répréhensibles, plusieurs articles du code pénal permettaient de poursuivre pour outrage public à la pudeur des individus ayant des relations sexuelles dans l'espace public et leur faisaient courir le risque de poursuites judiciaires au cours de procès médiatisés. Cette réprobation sociale trouve en outre sa source dans la condamnation morale pesant sur les rapports entre personnes du même sexe, définis comme contre-natures et stériles par les textes bibliques, à laquelle souscrivent aussi bien le courant nationaliste que la société française, du fait du poids de la religion catholique.

L'hostilité des mouvements nationalistes envers les homosexualités ne se manifeste pas de manière spontanée mais prend la forme d'un discours de réaction, exprimé lors de courtes séquences correspondant à des affaires judiciaires où la question des rapports entre hommes se trouve exposée dans la presse. A l'instar de leurs confrères, les journaux nationalistes saisissent ces occasions pour intervenir dans l'espace public et exprimer de manière ferme leur position sur la question homosexuelle. A l'aide d'un vocabulaire balbutiant et empreint de références médicales, qui s'affine au fil des décennies et de la succession des affaires, l'homosexualité est présentée comme une maladie congénitale dont souffriraient des femmes prisonnières dans un corps d'homme et des hommes enfermés dans un corps de femme. Elles s'expriment le plus souvent à travers les portraits psychologiques et les longues descriptions des corps des accusés, brossés par les chroniqueurs judiciaires. Ces derniers insistent sur l'efféminement outrancier, la gestuelle féminine et l'instabilité émotionnelle des prévenus, décrits comme des « êtres du troisième sexe » victimes d'une anomalie congénitale. L'angle judiciaire permet par ailleurs au courant nationaliste de présenter l'homosexualité comme un vice circonscrit aux classes aisées et de dénoncer à ces occasions les agissements « contre-natures » d'une infirme partie de l'aristocratie et de la bourgeoisie, jugées dévoyées et moralement corrompues. Les scandales provoqués par l'arrestation du baron Adelswärd-Fersen (1903) et l'affaire du 83 boulevard Montparnasse (1904) illustrent les biais méthodologiques et les raccourcis proposés par la presse parisienne dans son ensemble. Celle-ci

médiatise les procès mettant en scène des notables ou des membres des classes supérieures car ce thème est à la fois conforme à ses vues sur le sujet mais surtout bien plus vendeur qu'une simple affaire de mœurs mettant en scène deux hommes issus des classes populaires. La presse nationaliste voit dans la multiplication de ces scandales la preuve d'une forme de dégénérescence gagnant des segments de la société française et juge que l'homosexualité représente un péril pour la jeunesse. Elle dénonce les risques de corruption morale et appelle les magistrats à juger avec la plus grande sévérité les prévenus. Son inquiétude première porte sur les risques de contagion, notamment au sein des espaces urbains où règneraient la promiscuité et le vice. Les publications nationalistes saisissent chaque opportunité pour clamer que l'homosexualité est un vice urbain, et plus précisément parisien.

Ponctuels et incisifs, ces discours ne se prolongent pas dans le temps et les droites nationales n'accordent qu'un traitement restreint à la question homosexuelle, non sans avoir à chaque fois rappelé leur répugnance à l'aborder pour des raisons tant morales que politiques. Au diapason avec leurs confrères, les journaux nationalistes redoublent d'efforts pour présenter l'homosexualité comme un vice étranger en instrumentalisant deux procès : ceux d'Oscar Wilde (1895) et du prince Eulenburg (1907-1909). Ces discours sur le « vice anglais » ou le « vice allemand » visent tant à réfuter ces accusations qu'à défendre la moralité nationale et à présenter la France comme un pays sain, peu touché par l'homosexualité si ce n'est à la marge par ses minorités (aristocrates décadents, étrangers, juifs).

Jalons de sa doctrine sur la question homosexuelle, ces thématiques constituent un socle solide autour duquel les mouvements nationalistes ont durablement construit leur discours, qui fut certes hostile mais partagé par l'ensemble des forces politiques durant au minimum près d'un siècle. Sous la Troisième République, les prises de position du courant nationaliste sont dictées par des considérations morales. L'homosexualité est désignée à la fois comme un péché, un vice et une maladie touchant certains segments de la société et faisant courir au pays le risque d'une forme de décadence, tant morale que politique. Dans ce contexte, les théoriciens du nationalisme français insistent sur la faiblesse du régime républicain et utilisent les stéréotypes d'inversion de genre pour stigmatiser le manque de virilité des parlementaires et féminiser la Troisième République, par opposition aux régimes forts tels que la monarchie voire l'empire. Leurs discours sont parfois teintés d'antisémitisme, notamment chez Édouard Drumont ou lors de l'affaire Dreyfus, dans la mesure où le juif et l'homosexuel représentent des figures d'une modernité honnie.

Cependant, les opportunités d'aborder le sujet sont plutôt rares dans la mesure où le discours des droites nationales obéit à une logique de réaction et que le poids de l'homosexualité dans la presse et l'opinion publique est alors assez faible. Les publications nationalistes ne disposent que de trois fenêtres pour intervenir. D'abord lors des affaires judiciaires, qui demeurent la partie la plus visible de son positionnement sur le sujet car leur discours est alors exprimé clairement l'espace de quelques jours à travers le commentaire d'un fait-divers ayant suscité l'intérêt ponctuel des médias. Il s'agit d'affaires de flagrant délit d'outrages publics à la pudeur dans des vespasiennes (Germiny), dans des bois (Voyer), de descentes de police dans des établissements de prostitution masculine faisant l'objet d'une surveillance

(bains) voire, plus rarement, d'affaires d'homicide (Dufrenne). Toutes ont pour point commun d'offrir à la presse nationaliste l'opportunité d'exprimer son dégoût pour les relations entre personnes du même sexe, tout en donnant aux lecteurs une vision négative de l'homosexualité en l'associant à la délinquance et à la criminalité.

La littérature offre une seconde porte d'entrée pour aborder la question homosexuelle. La mise en scène du personnage homosexuel ou lesbien, amorcée par certains écrivains français dans le dernier tiers du XIX^e siècle, suscite peu de commentaires de la part des critiques littéraires nationalistes car ces représentations hostiles, où le personnage est tourmenté par ses penchants homosexuels et finit souvent acculé au suicide, vont dans le sens de leur conception négative de l'homosexualité. Un premier changement de paradigme s'opère au sortir du premier conflit mondial, quand quelques écrivains (Proust, Gide, Cocteau) entendent construire une œuvre mettant en scène des personnages homosexuels voire défendre une vision positive et personnelle de l'homosexualité. Ces incursions dans l'espace public au nom de la littérature suscitent une réaction virulente de la part du courant nationaliste, qui interprète leurs écrits comme une forme de provocation inadmissible et une tentative de perversion de la jeunesse. Cocteau, Gide et les rares personnalités osant ne pas cacher leur homosexualité sont victimes de quolibets, de métaphores scabreuses autour de la sodomie et parfois même d'injures de la part des écrivains et des journalistes nationalistes. Les efforts fournis dans les années 1970 par des écrivains (Bory, Navarre, Wittig) pour donner une vision positive de l'homosexualité suscitent eux aussi les railleries des journaux nationalistes, qui tentent de discréditer leurs revendications.

Il est toutefois arrivé aux mouvements nationalistes d'accorder davantage d'importance au sujet, notamment lors des périodes de crise et des moments de visibilité accrue des homosexuels et des lesbiennes. Ce fut pour la première fois le cas durant les « années folles », notamment à travers la figure de la « garçonne ». Ces bouleversements conduisent le courant nationaliste à durcir son discours en déplorant cette visibilité nouvelle, signe à ses yeux de l'immoralité de la nouvelle génération, et en s'en prenant aux homosexuels notoires, accusés de donner le mauvais exemple à la jeunesse. Ces prises de position s'inscrivent cependant dans un contexte particulier, celui de la « dépopulation », et de la volonté du courant nationaliste de lutter contre les comportements jugés stériles afin de reconstruire moralement le pays. Durant la crise des années trente, les droites nationales n'hésitent pas à instrumentaliser l'homosexualité pour en faire une arme politique contre leurs concurrents qu'ils soient de droite (PDP), du centre (Marc Sangnier), radicaux (Oscar Dufrenne et Édouard Herriot) mais surtout de gauche à travers un acharnement contre le futur leader du Front Populaire, Léon Blum. Renouant avec un discours forgé au début de la Troisième République par des théoriciens tels que Barrès, Maurras et Valois, les mouvements nationalistes réinvestissent le thème de la république dévirilisée, dirigée par des parlementaires efféminés et incapables de protéger le pays d'une guerre imminente.

En dépit de son dégoût moral et de sa condamnation réitérée des rapports entre personnes du même sexe, le courant nationaliste ne milita pas en faveur d'une pénalisation de l'homosexualité. Il fut en effet davantage préoccupé par la question de l'efféminement, assimilée à une inversion de genre et à

une perte des attributs de la masculinité, et entendait limiter la visibilité homosexuelle au sein de la sphère publique. A ce titre, il considérait que la législation existante permettait déjà de lutter contre le « vice » par un système de surveillance des lieux publics, par des rondes policières près des lieux de drague répertoriés, des descentes dans les établissements accueillant des prostitués ainsi que des poursuites pour outrage public à la pudeur. L'objectif premier du courant nationaliste consiste à restreindre au maximum la visibilité homosexuelle, tant dans l'espace public que dans la sphère littéraire, et de faire de l'homosexualité un non-sujet, duquel il convient de parler le moins possible. A ce titre, la position du courant nationaliste français se rapproche de celle du fascisme italien, qui lutta contre la visibilité du phénomène et s'en prit aux homosexuels efféminés tout en veillant à faire le moins de publicité possible sur ces mesures, et peut-être aussi du franquisme. En parallèle, les mouvements nationalistes manifestèrent une forme de tolérance tacite envers les homosexuels virils et discrets, tant que ceux-ci ne suscitaient pas le scandale de par leur comportement.

La position des mouvements nationalistes français s'explique aussi par l'absence durant très longtemps de véritables revendications, individuelles ou collectives, de la part des homosexuels du fait de la législation hexagonale. Les intellectuels homosexuels défendirent une conception individualiste de l'homosexualité, davantage centrée sur l'exercice de leur liberté sexuelle que sur la défense de la cause homosexuelle. Sauf André Gide et Jean Cocteau, la plupart des homosexuels français firent preuve d'une grande discrétion et se contentèrent de vivre leur homosexualité à l'abri des regards. Couplée à l'absence de revendications, cette stratégie correspondait en partie aux vues nationalistes sur le sujet. Tout comme la ligne défendue par Arcadie, premier mouvement homosexuel à s'inscrire dans la durée, qui, tout en défendant les homosexuels, proposa une vision policée et respectable de l'homophilie, luttant contre les tapages, les excès et les provocations de ses adhérents.

Une première rupture apparaît cependant au début des années 1970 où, dans le sillage des événements de mai 1968, naissent des mouvements de revendications gays et lesbiens, autour du FHAR. Animés par une nouvelle génération de militants et d'écrivains voulant faire de l'homosexualité une question politique, ces groupes adoptent une rhétorique révolutionnaire et un mode d'action tapageur, n'hésitant pas à battre le pavé pour revendiquer le caractère subversif de l'homosexualité et à mener des actions médiatisées. Cette stratégie nouvelle, inspirée du mouvement gay américain, conduit à un changement de paradigme sur la question homosexuelle : la visibilité et l'activisme de ces mouvements induisent une rupture dans l'histoire des homosexualités françaises, à laquelle le courant nationaliste réagit dans un premier temps sur le ton de la raillerie. Ces prémices ne sont en effet pas pris au sérieux par les journaux nationalistes, qui interprètent les défilés de 1971-1972, les candidatures homosexuelles aux législatives de mars 1978, le festival du film homosexuel ou la première *gay pride* comme des initiatives de quelques poignées d'excentriques voulant singer le modèle nord-américain. Une réaction *a priori* surprenante mais qui s'explique par l'addition de trois facteurs : la plasticité et le caractère éphémère de ces premiers mouvements, leur faiblesse numérique et surtout l'hostilité de l'opinion publique, qui perçoit toujours l'homosexualité de manière négative à la fin des années 1970.

La véritable rupture intervient cependant pour les droites nationales au milieu des années 1980, période à partir de laquelle celles-ci vont progressivement se singulariser du reste du champ politique en continuant certes à adopter un discours négatif sur les homosexualités mais surtout en réagissant avec vigueur face à l'émergence durable d'un mouvement homosexuel protéiforme et à la visibilité inédite acquise par les gays et les lesbiennes. Plus que la dépénalisation de 1982, qui n'est un réel sujet que pour le courant national-catholique, c'est l'apparition de l'épidémie de sida qui constitue le véritable point de bascule dans la mesure où la maladie va être en partie associée à l'homosexualité par l'opinion publique et que les principales associations de lutte contre le virus vont être animées par des homosexuels. A partir de la seconde moitié des années 80, le sida place en effet la question homosexuelle au cœur du débat public car les homosexuels vont dans un premier temps être désignés comme les principaux vecteurs de l'épidémie (le « cancer gay ») avant de payer un lourd tribut, avec les hémophiles et les usagers de stupéfiants, en terme de contaminations et de décès. Le Front National tenta sans succès d'instrumentaliser l'épidémie mais sa stratégie s'avéra un échec et suscita la réprobation unanime. Progressivement, l'opinion publique ne va plus percevoir l'homosexuel comme un malade souffrant d'une pathologie honteuse ou un pervers dangereux pour la jeunesse mais comme une personne à la sexualité différente pour laquelle on peut éprouver une forme d'empathie car souffrant potentiellement d'une maladie mortelle.

Ce changement de perception, associé à l'irruption de l'épidémie de sida et aux évolutions législatives à l'œuvre au début des années 80, amène le courant nationaliste à durcir son discours sur l'homosexualité. Celui-ci s'appuie sur la réaffirmation de ses fondamentaux (péché, pratique contre-nature, danger pour la jeunesse) auxquels viennent se greffer deux thématiques nouvelles. La première est que la normalisation de l'homosexualité aurait été favorisée par le pouvoir socialiste à des fins électoralistes, afin de vouloir satisfaire une minorité ayant réussi à se constituer en groupe de pression et à infiltrer les partis de gauche puis les rouages de l'État. La seconde consiste en la dénonciation d'un supposé « lobby homosexuel ». Ce discours émerge à partir du milieu des années 80 comme une clé explicative aux bouleversements législatifs et sociaux à l'œuvre sur ce sujet. Il ne prend toutefois de la vigueur que durant la décennie suivante, plus particulièrement au moment des débats sur l'adoption du PACS et davantage encore à partir du milieu des années 2000, avec la pénalisation des propos homophobes et les revendications autour de l'ouverture du mariage aux couples du même sexe.

Ce discours contribue à singulariser le courant nationaliste sur le sujet. Tant par rapport aux gauches, lesquelles appuient désormais, non sans ambiguïtés et en dépit de voix discordantes, les revendications du mouvement homosexuel, que du reste de la société française, laquelle tend de plus en plus à avoir une vision normalisée de l'homosexualité. Flagrante à partir des années 1980, la multiplication des discours des droites nationales sur l'homosexualité s'explique par la hausse de la visibilité homosexuelle et une meilleure acceptation de la part des Français. Les diatribes répétées contre le « lobby homosexuel » visent à apporter une explication théorique à ces évolutions jugées nocives, tout en réactivant la mystique complotiste du courant nationaliste, utilisée par le passé contre les

supposés « lobby franc-maçon » et « lobby juif ». Elles sont aussi un moyen d'exprimer son rejet radical face à ces évolutions sociétales et législatives. Ainsi, dès la fin des années 1990, les droites nationales se lancent avec vigueur dans la bataille contre la légalisation des unions entre personnes du même sexe en déployant un argumentaire basé sur ses fondamentaux en matière de famille, de sexualité et de genre. La défense de la famille traditionnelle, cellule de base de la nation, sert de principale justification à son opposition, argumentée et réitérée inlassablement, mais qui ne peut se comprendre que dans une perspective plus large. En effet, force est de constater que le courant nationaliste avait dès cette époque anticipé l'ensemble des évolutions législatives à venir et compris que le PACS était la première étape vers une extension des droits pour les couples du même sexe, constituant en quelque sorte la porte d'entrée vers une légalisation future du mariage homosexuel puis l'ouverture vers l'homoparentalité.

De ce fait, le courant nationaliste n'hésita pas à combattre avec force ceux qu'il avait désignés comme étant ses ennemis pour leur rôle supposé, actif ou passif, dans ce qu'il considérait comme un processus inédit de rupture anthropologique et de dissolution des valeurs familiales. Désigné sous le terme de « lobby homosexuel » puis de « lobby gay » et enfin de « lobby LGBT », son premier adversaire fut dès les années 90 les associations de défense des séropositifs animées par des gays – en particulier Act Up et Aides – et par la suite toutes celles militant en faveur de la reconnaissance juridique des couples du même sexe. Leurs revendications furent disqualifiées, dénoncées comme injustifiées, tournées en dérision et discréditées par une succession d'articles hostiles, l'emploi d'amalgames mais aussi par l'utilisation massive de la caricature. Cette arme ancienne devint un outil de plus en plus employé à partir du début des années 2000 et l'adoption de lois pénalisant les propos homophobes pour mettre en scène par l'image ce que les journalistes n'osaient plus écrire par crainte des poursuites judiciaires. Pour des raisons idéologiques, les gauches constituent le second adversaire du courant nationaliste. De nombreux mouvements révolutionnaires profitèrent du climat post-mai 68 pour non seulement développer une critique du modèle familial patriarcal mais aussi théoriser une conception hédoniste et libertaire de la sexualité où l'homosexualité pouvait trouver sa place. C'est dans ce contexte que naquirent les premiers mouvements de libération gays et lesbiens, situés dans la mouvance gauchiste, qui permirent par la suite aux droites nationales d'identifier l'homosexualité à la gauche. Ces raccourcis favorisèrent enfin les accusations de clientélisme pesant sur les forces de gauche, notamment le Parti Socialiste, accusées de prendre des mesures favorables envers les gays et les lesbiennes dans l'espoir de capter un électorat homosexuel dépeint de manière caricaturale comme urbain, bobo et consumériste.

L'homosexualité se révèle surtout être un problème pour le courant national-catholique. C'est en effet lui qui, depuis les années 80, porte l'essentiel des discours et se montre le plus combatif sur le sujet. Ces partisans ont durant plusieurs décennies occupé le devant de la scène de par leur position privilégiée au sein du champ nationaliste. Il s'agit d'abord du pôle constitué par Jean Madiran autour du quotidien traditionaliste *Présent*, fondé en 1982 avec comme devise « Dieu, famille, patrie », qui s'opposa aux évolutions législatives et exprima son homophobie au nom de ses croyances religieuses et à grand renfort

de citations bibliques. Lancé la même année par Bernard Antony, le mouvement Chrétienté-Solidarité défendit une ligne similaire à celle de *Présent*, tout comme un certain nombre de cadres du Front National (M.Bild, B.Gollnisch, M.Lehideux) occupant alors une place centrale dans l'organigramme frontiste au point d'influer sur son positionnement. En dépit de leur message virulent et de leur activisme sur la question homosexuelle, le poids du courant national-catholique est en net recul depuis au minimum deux décennies et cette famille de pensée ne représente plus qu'un fragment des droites nationales, tout comme l'hebdomadaire *Rivarol* ou des mouvements radicaux tels que l'Œuvre Française, le Bloc Identitaire ou le Parti de la France. Ces derniers ont profité des débats autour du projet de loi sur le Mariage Pour Tous pour réinvestir la question homosexuelle et se trouver aux avant-postes, sur internet et dans la rue, pour combattre de manière opportune la gauche, accusée d'être soumise au « lobby LGBT », et attaquer la République parlementaire. Pour ce faire, le courant national-catholique et les mouvements les plus radicaux réactivent le discours sur les homosexualités forgé à la fin du XIX^e siècle tout en multipliant les amalgames, notamment celui liant l'homosexualité à la pédophilie, pour disqualifier l'ensemble des revendications du mouvement gay et lesbien.

Les grands mouvements nationalistes ont toutefois adopté une position moins dogmatique que le courant national-catholique, jouant entre les interstices de la doctrine et du pragmatisme au quotidien. L'Action Française, mouvement nationaliste le plus important de la première moitié du XX^e siècle, symbolise à lui seul une partie des contradictions du nationalisme français sur la question homosexuelle. La profusion d'écrits hostiles contre les principales figures homosexuelles de l'entre-deux-guerres, le dégoût exprimé lors des affaires de mœurs mais aussi sa propension à utiliser l'homosexualité et l'inversion de genre comme une arme contre ses ennemis politiques sont autant de preuve de son hostilité à l'égard de l'homosexualité. Cependant, force est de constater que le mouvement maurrassien compta en son sein de nombreux homosexuels, discrets ou refoulés (Gaxotte, Brasillach, Sentein, Cordier). De par son fonctionnement, l'Action Française a peut-être inconsciemment fourni le mode d'emploi à de nombreux homosexuels nationalistes en tolérant leur présence en son sein à deux conditions : demeurer viril et rester discret, c'est-à-dire restreindre l'expression de sa sexualité à sa seule sphère privée et ne pas faire étalage de son homosexualité.

Cette forme de tolérance dans l'invisibilité fut mise en œuvre par d'autres mouvements nationalistes de l'entre-deux-guerres, notamment le Francisme, et reprise plus tard par le Front National. Par bien des points, le parti frontiste s'inscrit dans la tradition initiée par la ligue royaliste. Les discours et les prises de position de Jean-Marie Le Pen constituèrent des condamnations en règle de la sexualité entre personnes du même sexe, renvoyée à une « anomalie biologique » et à une pratique contre-nature, tout en étant instrumentalisée à des fins politiques. A l'intérieur du parti, en dépit de l'hostilité des tenants du courant national-catholique qui voyaient d'un mauvais œil ces cadres, des homosexuels adhérèrent au FN et certains y occupèrent des postes à responsabilité (A.Vizier, S.Martinez, J-C Poulet-Dachary). Comme les gays présents dans l'actuelle direction du Rassemblement National, tous avaient pour point commun de garder leur homosexualité secrète, à l'instar des militants de base. Par ailleurs, le FN ne fut

jamais à la pointe du combat contre l'homosexualité. Sa stratégie d'instrumentalisation au début de l'épidémie du sida fut basée sur une hypothèse : celle de l'imminence d'une pandémie dont Jean-Marie Le Pen aurait pu tirer un bénéfice électoral pour avoir été le premier à proposer des mesures sanitaires radicales et ainsi accéder au pouvoir. Du fait de ces propositions jugées stigmatisantes et du vocabulaire employé par son président, ce plan de lutte contre le sida suscita un tollé et Jean-Marie Le Pen garda par la suite une certaine rancœur envers les associations d'aide aux séropositifs, particulièrement visible lors du lancement du Sidaction. Il n'engagea cependant pas son parti dans la bataille contre le PACS, rechignant à prendre part aux défilés, et laissa la liberté de manifestation à ses troupes. Ce fut une fois de plus le courant national-catholique qui s'investit dans ce combat, alors que le mouvement se trouvait en crise et qu'une partie des cadres et des militants suivirent Bruno Mégret au MNR. Une position similaire fut défendue par Marine Le Pen au moment des manifestations contre le Mariage Pour Tous. La nouvelle présidente du FN ne voulut pas engager ses troupes dans la bataille contre la loi Taubira et adopta la même stratégie que celle employée quinze ans plus tôt par son père. Elle laissa la « vieille garde » et les tenants d'une ligne plus identitaire, à l'instar de sa nièce Marion Maréchal-Le Pen, défiler et se montra très soucieuse de ne pas apparaître comme une présidente homophobe. Cette stratégie fut contestée aussi bien en interne, comme en témoignent les vives tensions avec Bruno Gollnisch et certains cadres, qu'en externe, où d'autres mouvements nationalistes prirent prétexte de cette décision pour contester la nouvelle ligne politique du FN, impulsée par son bras droit Florian Philippot. Si quelques signaux de considération furent effectivement envoyés par Marine Le Pen en direction de l'électorat gay et lesbien, le parti maintint sa ligne historique et ne s'engagea pas en faveur de l'extension des droits des couples du même sexe.